

N^o à Chapelle. n. Dye. 11-12-1879

Bruyère Arthur Joseph 515
capit. m. 12 6 ch. à p. 3 6^e - M^o 505
+ ~~le même motif~~ 10-10-18 Beythem (Mons)
d^o 1004 stede. n^o tombe 55-2 (C. P. n^o 1099)
ex d^o d'arrestement (L. V.) G. P. 15300. C. J. et Camille

AD

L'acte de + existe Jugem^t
Ssb. ec 11883 - 29-10-19 à G. W. d. p. d.
G. W. à Ssb pas pd 6-11-19

Ssb ec 8622 - 24-12-19 à G. W. retourné dem.
p. p. d.

G. W. pas p. d. (9. 1. 20)

E-1457^d du 16/8/20 - à 6^e ch. à p. dem. et
le rept. a compté à son effectif, un n^o Bruyère
Arthur - Bruyère ou Bruyère Arthur,

6^e ch. à p. du 29-8-20 un n^o Bruyère Arthur Jos.
capit. m. 13, M^o 505, tué au combat de Beythem 10-10-18
appartenait à G. 3^e C^{ie}

E 1457^d du 10-9-20 au 6^e ch. à p. - Questions
E 1457^d du 10-9-20 au G. W. id - fiche

G. M. 6^e chat. à p. du 10-9-20 fiche en retard
6^{me} 6^e chat. à p. du 11-9-20 Quel en retard

E. 14579/28-9-20, au 6^e sect. IV, dem. reeb. tombe
sect. IV à Sughem, 4-10-20, donne ren^o sur X et joint copie

6^e ch à p. n^o 141 du 8-4-21 env; liste donnant
ren^o concer^t mil^{re} (B)

E. 14579/9-5-21 à Chapelle à Orie, dem. act. famille.

Chapelle à Orie 13/5/22 parents habitent com^{me}
rue du village n^o 68 (E)

B. 13343 du 19-5-22. au S. D donne act. famille.

P. 7. 80^e du 16-6-22 à Mdu: transm: donner
constitué, en vue, de requérir la
décl. judiciaire sur t.

Demande de déclaration judiciaire
du décès (Moniteur, n^o 23) du 25-8-22)
et renseigne mil^{re} + à Reykhem.

P. IV n^o 4080-21-10-22 - env copie d'une lettre
adressée à la gendarmerie de Noorslode (E)

Brunyère, Arthur, Joseph
caporal m. 12 6^e ch à p. le 515
505

AD

Modn. no 061/119764 le 31.1.23 le jugement déclaratif
de + a été rendu le 7-11-23 par le tribunal de
Courmair et est transcrit de ses registres E. C. de
de Chapelle à Oye (E.C.).

L. Q. B/1855 du 8.2.23 à G. M. B. ch. à p. Avis
de jug. & déclaratif de + pour veix;

Jm. C. ch. ap. le 11.2.23 en réf. avis de jug. em.
déclaratif de + 2^{me} (E.C.)

S. Namur, le 10-11-23, env. LR.

